

INFOS LUTTES

CGT Finances Publiques



04 avril 2018

Dans le prolongement de la grève fonction publique du 22 mars, qui a vu les collègues de la DGFIP se mobiliser à un niveau historique, les premières intersyndicales et assemblées générales du personnel se tiennent pour décider des suites de l'action. Elles sont appelées par les syndicats nationaux Solidaires, CGT et FO à la DGFIP dans leur communiqué commun publié au lendemain de la grève.

La direction nationale CGT Finances Publiques, dans son adresse aux agents, appelle à la généralisation des Assemblées Générales unitaires sur tout le territoire, pour décider dès à présent de modalités d'actions inscrites dans la durée, visant à la reconduction de la grève dans tous des services et au blocage de la DGFIP.

Le présent document vise à informer des décisions des AG et des actions syndicales décidées dans ce cadre.

A LA DGFIP

75 – Paris

Le 23 mars au matin, plus de 300 agents se sont réunis en Assemblées Générales sur 18 sites parisiens. Les discussions ont démontré la détermination des collègues à poursuivre la mobilisation pour faire plier le gouvernement. Les sections CGT, Solidaires et FO Finances Publiques Paris ont appelé à la **grève le 3 avril**, jour du CTL sur les restructurations à Paris en 2019 et début de la grève reconductible des cheminots.

Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 3 avril, les agents ont adopté un appel adressé à tous les agents de la DGFIP. L'appel, soutenu par l'intersyndicale, se conclut de la manière suivante :

« Nous nous adressons à tou.te.s nos collègues. Pour faire connaître notre lutte nous avons décidé de nous rendre en manifestation de la rue Réaumur à République pour nous adresser aux usagers. Dans les prochains jours doit s'ouvrir la campagne IR avec nécessairement une certaine médiatisation.

C'est le moment ! Réunissez-vous en assemblée générale avec vos sections syndicales.

C'est le moment ! Décidons, décidez la grève sur vos sites, dans vos départements, dans vos directions.

C'est le moment ! Nous sommes le service public qui ne veut pas pas crever.

C'est le moment ! Tou.te.s ensemble dans l'unité !

Nous finirons ainsi par nous faire entendre. C'est le moment ! »

65 – Hautes-Pyrénées

3 HMI se sont tenues le 29 mars sur les 3 sites les plus importants du département avec mise en débat d'une action de grève. La participation a été très bonne et des HMI sont à nouveau programmées dans la semaine du 3 au au 6 avril sur d'autres sites du département.

Il a également été décidé de procéder à une nouvelle assemblée générale à Tarbes le 9 avril sur la plage variable entre 8h15 et 9h30 (les collègues présents en HMI aujourd'hui se sont engagés à convaincre un maximum d'agents). Un tract intersyndical sortira rapidement pour y appeler.

Le même jour, un CTL programmé par la direction a été boycotté. Les organisations syndicales ont décidé de ne participer qu'à des CTL dont l'ordre du jour sera constitué par les points demandés par les représentants du personnel.

La journée du 13 avril (au début de la campagne IR) est ressortie dans les débats de la HMI Tarbaise avec la volonté de faire de cette journée une journée de mobilisation en Occitanie ou Midi Pyrénées avec grève et blocage des centres de finances.

Un message intersyndical sera communiqué aux secrétaires CGT, Solidaires et FO de la région pour leur proposer de faire de cette journée du 13 avril une journée d'action et de grève en Occitanie.

Le 4 avril, une conférence régionale téléphonée est prévue pour envisager une coordination d'actions. Cette conférence réunira les secrétaires

- des unions départementales CGT de la Région, des secrétaires des sections CGT Finances Publiques ;
- des unions syndicales des fonctionnaires territoriaux ;
- des secrétaires cheminots.

Le principe d'un appel des UD du département (y compris CFDT) a été acté avec conférence de presse intersyndicale le 5 avril. Cet appel consisterait à souligner l'importance de la mobilisation du 22 mars et la nécessité d'envisager des suites en prenant comme axe revendicatif la nécessité de donner les moyens aux services publics de fonctionner avec la préservation du statut. Cet appel des UD mettrait également en avant la nécessité d'assemblées générales dans tous les secteurs et indiquerait que certains secteurs du département sont d'ores et déjà en lutte (cheminots, finances, santé...)

S'agissant de la journée du 13 avril dans les Hautes Pyrénées ce qui se profile donc :

- Grève finances publiques avec blocage du centre des finances de Tarbes ;
- Grève des cheminots ;
- Grève dans la santé et les EHPAD.

94 – Val-de-Marne

Le 29 mars à 12H30, une soixantaine d'agents se sont réunis en assemblée générale à Créteil après que les sections CGT, FO et Solidaires aient boycotté le CTL. Les collègues ont souhaité donner des suites à la grève du 22 mars, se saisir de la campagne de l'impôt sur le revenu pour être efficaces et visibles et faire la jonction avec les autres secteurs en lutte pour la défense du service publics et des statuts (à commencer par les cheminots).

Après avoir débattu de différentes modalités de grève et d'action, ils se sont prononcés à l'unanimité moins 4 abstentions pour une journée de grève le 13 avril : au début de la campagne IR et sur une journée de la grève perlée des cheminots.

L'appel sera porté par les sections syndicales CGT, Solidaires et FO de la DDFIP 94.

44 – Loire-Atlantique

Suite à la journée d'action du 22 mars 2018, une quarantaine d'agents se sont réunis en Assemblée Générale sur le site de la cité administrative Cambronne en présence de l'intersyndicale DRFIP 44 Solidaires, CGT, FO et CFDT.

Ensemble, et en attendant de nouvelles actions nationales, les agents et les organisations syndicales de la DRFIP 44 ont acté de la nécessité :

- **de continuer à informer** l'ensemble des agents sur les enjeux de la mission CAP 22 et ses conséquences concrètes sur les missions et les emplois à la DGFIP ;
- **de lancer** une campagne d'information envers les usagers, la presse ;
- **d'organiser et de multiplier** les modalités d'action en fonction du calendrier et des spécificités de chaque service (ex : campagne IR, action sur les mails, le téléphone...) et/ou sur des sites particuliers ;
- **de réfléchir** à des modalités de grève différentes (modalités SNCF, grève « tournantes » service après service, avec soutien financier...).

Les agents du département sont invités à en discuter dans les services et à en faire part à l'organisation syndicale de leur choix. L'intersyndicale s'est engagée à les mettre en place et à organiser la mobilisation autour.

06 – Alpes-Maritimes

Forts d'un taux de grévistes de 41.5% qui n'avait pas été atteint depuis très longtemps, la CGT Finances Publiques 06 a décidé de donner une suite à ce mouvement.

L'intersyndicale locale FO Solidaires, CGT CFDT a demandé une audience au directeur départemental. Il la reçoit jeudi 05 avril à 16h00. Les personnels sont appelés à cesser le travail et à se réunir en AG à ce moment là.

A Antibes, les collègues sortiront jeudi 5 avril de 8h30 à 9h30 avec pancartes et banderoles pour susciter la discussion avec les usagers et leur faire signer une pétition intersyndicale. La presse est invitée.

A Nice, sur le site rue Cadei : mercredi après-midi, les agents s'organiseront mercredi après-midi, pour conduire une action jeudi 5 avril.

Les agents de tous les sites du département sont invités à reprendre ces initiatives, la campagne d'impôt sur le revenu qui va s'ouvrir le 12 avril offrant une opportunité pour dialoguer avec le public.

76 – Seine-Maritime

La section CGT Finances Publiques a pris part au rassemblement revendicatif du mardi 3 avril à l'hôtel de ville de Sotteville-les-Rouen appelé par les Unions Départementales CGT, FO, FSU et

SOLIDAIRES de Seine Maritime pour œuvrer à la convergence de l'ensemble des luttes en cours.

02 – Aisne

Mardi 27 mars était convoquée la première réunion institutionnelle de l'année : le CHS-CT. L'intersyndicale locale CGT, FO et Solidaires a décidé de boycotter la réunion de cette instance menacée de disparition, à l'instar de ce qui a été fait dans le privé suite à la loi "Travail".

Forts du succès de la grève et des manifestations du 22 mars, les sections syndicales ont, en substitution, convoqué une conférence de presse dans la cour de la DDFiP pour alerter sur l'entreprise de destruction à laquelle sont confrontées la DGFIP en général et la DDFiP02 en particulier. France 3 Picardie et L'Union, quotidien régional, ont interviewé les représentants syndicaux.

95 – Val d'Oise

Le 6 avril, la CGT Finances Publiques 95 a organisé 3 AG sur 3 gros CFiP pendant la pause méridienne. Au cours des débats. Les idées suivantes ont été mises sur la table :

- communication à l'attention des usagers pour avoir l'opinion publique dans notre poche ;
- pointage à 9h30 pendant toute la campagne déclarative ;
- blocage d'un centre ;
- grève perlée comme chez les cheminots ;
- grève reconductible dans les SIP pendant la campagne déclarative (organisation de caisse de grève) ;
- grève reconductible dans les SIE au mois de mai empêchant les remboursements de créances aux sociétés (organisation de caisse de grève) ;
- boycott du PC libre service aux accueils.

Les collègues sont conscients que seul un mouvement d'ampleur et sur la durée pourra changer la donne.

Un tract à destination des usagers est en cours de rédaction, des équipes de distribution s'organisent et les rendez-vous pour de nouvelles AG sont pris.

35 – Ille-et-Vilaine

Pour les sections syndicales CGT, Solidaires et FO, il n'est pas question de s'arrêter au 22 mars, même si le calendrier est chargé et compliqué. Il faut continuer à maintenir la pression pour obtenir satisfaction à nos revendications.

C'est pourquoi elles invitent dans un tract commun les agents à se réunir en assemblées

générales pour débattre et décider l'action.

- Pour tous les postes et services de la RAN de Rennes : 5 avril 2018, 9h30 à 11h30, à Magenta.
- Pour tous les postes et services de la RAN de Saint-Malo : 5 avril 2018, 9h30 à 11h30, au CFP Saint-Malo.

Pour les autres RAN du département, les organisations syndicales invitent les agents à débattre service par service et poste par poste, puis à faire remonter aux sections syndicales

31 – Haute Garonne

Une première initiative de distribution d'un tract à destination du public est prévue le jeudi 5 avril à 11h30 sur tous les sites de Haute Garonne.

Ce jeudi 5 avril, les collègues du Mirail vont également à la même rencontrer les collègues d'autres administrations et entreprises du bassin de vie du Mirail avec une conférence de presse devant le centre des finances publiques.

A Saint-Gaudens, plus de 1000 signatures de pétitions pour le maintien du service public dans le Comminges ont été récoltées par les collègues. Ils se sont également déployés pour solliciter un maximum d'élus afin de leur demander de prendre des délibérations dans les conseils municipaux. Là aussi, ils ont rencontré les collègues des autres secteurs, notamment de la Poste.

Dans le Lauragais, les collègues de deux trésoreries ont rédigé des pétitions mais les "réponses" apportées par la direction ne sont pas acceptables. La presse a d'ores et déjà relayé ce combat pour le maintien du service public dans le Lauragais et des premières délibérations d'élus commencent à arriver.

Des AG du personnel sont programmées et une réunion intersyndicale se tient cette semaine pour décider des suites du 22 mars à l'échelle du département.

34 – Hérault

La section CGT Finances Publiques a pris part à la manifestation qui s'est tenue le 3 avril à 14h à la Gare de Montpellier. CGT contre la régression sociale et pour la justice contre les agressions fascistes. La manifestation a rassemblé environ 2 000 personnes dans les rues de Montpellier. Les étudiants, mobilisés contre la loi Vidal, se sont joints au rassemblement devant la gare, bloquant ainsi l'accès aux voies de tram.

Une intersyndicale départementale se réunit cette semaine pour proposer des actions à la DGFIP coordonnées avec les autres secteurs.

71 – Saône-et-Loire

Dans un tract commun, l'intersyndicale CGT, Solidaires, FO et CFDT appelle les personnels à construire dans la durée la mobilisation indispensable pour que l'ensemble des revendications aboutisse et que le service public demeure au cœur de notre cohésion nationale.

Elle invite les collègues à faire remonter le plus rapidement possible leurs souhaits, idées et suggestions sur la suite à donner à la grève du 22 mars. Elle proposera ensuite, très rapidement, des actions afin de faire croître cette exigence d'une autre politique pour les services publics !

La Réunion

Dans le prolongement de la grève du 22 mars, qui a été d'une grande ampleur aux Finances publiques, au plan national comme local, les organisations syndicales CGTR-Finances publiques et Solidaires-Finances publiques ont organisé des HMI intersyndicales le mardi 3 avril à 13H30 sur 6 sites.

79 - Deux-Sèvres

Dans son journal de section, la CGT Finances Publiques 79 annonce qu'elle propose à toutes les organisations syndicales la tenue d'HMI communes qui devront permettre le débat avec le personnel autour d'un objectif clair : profiter de la fenêtre médiatique de la campagne IR pour mobiliser dans la durée à partir des propositions

suivantes soumises au débat collectif.

Dans sa publication, elle livre quelques exemples :

- blocage de certains services avec soutien financier
- grèves reconductibles et/ou tournantes
- travail et accueil du public sur les seules plages fixes ...

66 – Pyrénées Orientales

La section CGT Finances Publiques a appelé les agents de la DDFiP 66 à soutenir les cheminots pour le Service Public et pour l'avenir des plus jeunes à la gare de Perpignan et sur la place du marché de Prades entre midi et deux.

La Cgt 66 rencontrera cette semaine les camarades de Solidaires et de FO en intersyndicale pour discuter des suites à donner à la grève du 22 mars.

DNEF

Le ministre Darmanin, en visite à la DVNI à l'occasion des annonces du projet gouvernemental de lutte contre la fraude fiscale, a été interpellé par des militants CGT de la DGE et de la DNEF au sujet des moyens insuffisants alloués à la lutte contre la fraude fiscale.

Le dossier de presse remis aux journalistes lui a été également remis et commenté en mains propres. Il ne pourra ainsi pas ignorer l'ampleur du mécontentement croissant.

DANS LES AUTRES SECTEURS PROFESSIONNELS

A la SNCF

Le **3 avril a débuté le mouvement de grève perlée** et les réunions des cheminots en assemblées générales décidées en intersyndicale (CGT – UNSA – CFDT – Sud Rail).

- 1 cheminot sur 2 était en grève le 3 avril ;
- 14 958 cheminots étaient présents dans les assemblées générales.

Par leur mobilisation, les cheminots ont réaffirmé leur volonté d'imposer l'ouverture de véritables négociations sur: la dette et le financement, la relance du Fret SNCF, le statut de l'entreprise, l'organisation de la production, la ré-internalisation des charges de travail, l'ouverture à la concurrence, les droits sociaux et les garanties sociales.

Suite au courrier unitaire envoyé le 27 mars 2018 au ministère, un nouvel agenda social a été proposé rajoutant une table ronde sur la dette et

le financement. C'est un premier recul. Cet agenda reste toutefois symbolique et ne garantit pas que les différentes réunions seront de véritables négociations.

L'état d'esprit combatif des cheminots dans les assemblées générales et les initiatives locales ou régionales du 3 avril, le niveau de mobilisation dans les collèges maîtrise et cadres, l'intérêt de l'opinion publique quant à leur service public ferroviaire, démontrent que gouvernement et direction SNCF font fausse route.

Collecte et traitement des déchets

Les agents du public et du privé sont appelés par leurs fédérations des services publics et des transports à la **grève reconductible à compter du 3 avril** sur la base d'un cahier revendicatif commun pour la réelle reconnaissance de la pénibilité de leurs missions et pour en finir avec le dumping social. Ils revendiquent :

- des départs anticipés ;

- la réduction de la durée de travail ;
- la création d'un Statut unique public des travailleurs des déchets ;
- la création d'un service public national pour la filière collecte et traitement des déchets.

Enseignement supérieur

Pour l'abrogation de la loi Vidal/ORE, le retrait du Plan Etudiants le droit à l'éducation et la défense du service public, **une dizaine d'universités ont été bloquées le 3 avril.**

A Montpellier, Nancy, Nantes, Paris-I (Tolbiac), Limoges, Toulouse (Jean-Jaurès), Paris VIII (Saint-Denis), Nantes, Nice et Tours, **les assemblées générales ont décidé des blocages illimités ou reconductibles.** Plusieurs centaines d'étudiants ont par ailleurs rejoint les manifestations de cheminots à Montpellier, Paris, Lyon, Lille, Strasbourg et Bordeaux, où le site de la Victoire est occupé depuis le 15 mars.

L'appel à amplifier la mobilisation a été lancé par l'interfédérale de l'enseignement (CGT, FO, FSU, SUD, Unef, Unel, SGL, Solidaires Etudiants, ASES, Fidl, SLU).

Energie

La FNME-CGT (Fédération Nationale des Mines et de l'Energie) et les secrétaires généraux des syndicats ont décidé de rassembler les salariés pour construire la mobilisation et travailler à la convergence des luttes à partir du 3 avril. Il ne s'agit pas de construire une mobilisation de solidarité mais de gagner sur les revendications.

Ainsi, la FNME-CGT et ses syndicats demandent notamment la fin de la libéralisation du marché de l'électricité et du gaz, la structuration de chaque filière énergétique, l'organisation d'un nouveau service public de l'électricité et du gaz qui réponde à l'intérêt général, ou encore la création d'un statut de l'énergéticien pour l'ensemble des salariés qui travaillent dans le secteur énergétique.

La FNME-CGT et ses syndicats ont décidé de l'organisation de **mobilisations et de grèves du 3 avril au 28 juin avec des temps forts interprofessionnels**, tel que le 19 avril, ainsi

que les journées de convergences avec les cheminots et d'autres professions. Par ailleurs, la FNME-CGT organisera une conférence de presse le 18 avril pour présenter son projet travaillé avec les salariés.

Après le 19 avril, la FNME-CGT mobilisera les salariés chaque semaine en conjuguant des journées de grève et des interventions sur l'outil de travail.

Justice

L'intersyndicale CFDT, CGT, FNUJA, FO, Syndicat de la magistrature, Syndicat des avocats de France, Union syndicale des magistrats et UNSA a publié un tract commun dans lequel ils rendent compte de leurs décisions d'action :

- **le 30 mars, première journée « Justice morte »** partout en France: renvoi de toutes les audiences, rassemblements devant les juridictions, réunions publiques et invitations d'élus.

- **à partir du 30 mars, fin de tous les petits compromis quotidiens avec la loi permettant de maintenir le navire à flot** alors qu'il souffre d'une insuffisance criante et chronique de moyens humains, matériels et technologiques. Les salariés sont appelés à ne plus accepter les audiences sans greffier et à veiller à l'application du principe de la collégialité dans toute la mesure prévue par la loi, à respecter les durées maximales d'audience, l'amplitude maximale de durée de travail et le repos minimal prévus par les textes.

- le 11 avril, deuxième journée « Justice morte », avec un **rassemblement national à Paris.**

Air France

Les pilotes, personnels navigants et au sol se sont fortement mobilisés le 23 mars avec 56% des vols impactés. L'intersyndicale FO, SNPNC, CGT, UNSA, SPAF, SNPL, Alter, Solidaires, CFTC et SNGAF appelle à la grève les vendredi 30 mars, mardi 3 avril et samedi 7 avril. Elle revendique une augmentation de 6% des grilles de salaires afin de rattraper l'inflation.